

Service départemental d'incendie  
et de secours du JURA

Le Préfet du Jura,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRÊTÉ N° 2020 - 506

39 - 2020 - 05 - 28 - 001

**OBJET :** Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des Systèmes d'Information et de Communication du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles :
- L 1424-1 à 1424-76 codifiant la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 modifiée relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
  - R 1424-1 à R 1424-57 codifiant le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 modifié relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU le décret n°2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile ;
- VU l'arrêté n°IOCE0931439A du 23 décembre 2009 relatif à l'Ordre de Base National des Systèmes d'Informations et de Communication de la Sécurité Civile ;
- VU l'arrêté n°INTE1630623A du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux Systèmes d'Informations et de Communication ;
- VU l'arrêté n° A 2015-441 du 16 mars 2015 portant règlement intérieur consolidé du SDIS du Jura ; modifié par les arrêtés n° A 2016-414 du 7 mars 2016, n°A 2016-931 du 1<sup>er</sup> juillet 2016, n° A 2017-48 du 10 janvier 2017, n°A 2017-892 du 28 juillet 2017, n° A 2018-1384 du 20 décembre 2018 et n° A 2020-181 du 10 février 2020 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° A 2015-1505 du 31 décembre 2015 portant nouveau règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Jura ; modifié et consolidé par l'arrêté n° A 2017-1043 du 11 septembre 2017 ;
- VU l'arrêté n° A 2019-1109 du 10 septembre 2019 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Jura à Monsieur le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

Considérant que les agents inscrits sur la liste ci-dessous ont satisfait aux formations de maintien des acquis ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

## ARRÊTÉ

Article 1 : Le Capitaine Antoine HALGRAIN, titulaire de la formation SIC5 est désigné en qualité de COMSIC (Commandant des Systèmes d'Information et de Communication) du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.  
Le COMSIC est chargé de concevoir et de coordonner la mise en œuvre opérationnelle des systèmes d'information et de communication au niveau départemental.

Article 2 : Le personnel suivant titulaire de la formation SIC4, est désigné en qualité d'Officier des systèmes d'information et de communication (OFFSIC).

Noms – Prénoms	Grades	Affectation
Vincent DAVIOT	Lieutenant Hors Classe	DD SIS

Les OFFSIC sont chargés, sous les ordres du COMSIC, de la mise en œuvre opérationnelle des systèmes d'information et de communication des Services de Sécurité Civile.

Article 3 : Les personnels suivants titulaires de la formation de coordinateur de salle opérationnelle, sont désignés en qualité de Chef de Salle Opérationnelle du Centre de Traitement des Alertes/Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours.

Noms – Prénoms	Grades	Affectation
Mathieu BRUANDET	Lieutenant 1 <sup>ère</sup> Classe	DD SIS
Gérald AZZI	Lieutenant 2 <sup>ème</sup> Classe	DD SIS
Patrick BAYARD	Lieutenant 2 <sup>ème</sup> Classe	DD SIS
Olivier GRILLOT	Lieutenant 2 <sup>ème</sup> Classe	DD SIS
Bruno JARDON	Lieutenant 2 <sup>ème</sup> Classe	DD SIS
Sébastien GELEY	Adjudant-chef	DD SIS
Christophe GUIGNOT	Adjudant-chef	DD SIS
Sylvie MAUBLANC	Adjudante-cheffe	DD SIS
Pierre LAURIOT	Adjudant	DD SIS
Frédéric WAUQUIER	Adjudant	DD SIS

Article 4 : Les personnels suivants titulaires de la formation d'opérateur de traitement des appels d'urgence/opérateur de coordination opérationnelle sont désignés en qualité d'Opérateurs de Centre de Traitement des Alertes/Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours.

Noms – Prénoms	Grades	Affectation
Eric MOREL	Lieutenant	CIS CHAMPAGNOLE
Jean-Paul JEANNOT	Lieutenant	CIS BLETTERANS / PA ARLAY
Olivier MATHOT	Lieutenant	CIS VOITEUR
Stéphane BASIN	Lieutenant	CIS BEAUFORT
Jean-Marc DOUVRE	Adjudant-chef	CIS SAINT-CLAUDE
Fabien PERRET	Adjudant	CIS BLETTERANS
Franck VIONNET	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
François GUIGNAT	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
Jean-Etienne PETIOT	Adjudant	CIS BLETTERANS / PA ARLAY
Jean-Marie GUYON	Adjudant	CIS LE FINAGE
Nicolas LOMBART	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
Sébastien VIDOTTO	Adjudant	CIS LA VALLIERE
Julien CAMELIN	Sergent-chef	CIS MOREZ
Olivier BAILLY	Sergent-Chef	CIS CLAIRVAUX
Florence BORNIER	Sergente	CIS CHAUSSIN
Jérôme RAVENET	Sergent	CIS BLETTERANS
Marc CARTRET	Sergent-chef	CIS SELLIERES
Stéphane PARIS	Sergent	DD SIS
Thomas PEGUILLET	Sergent-chef	CIS LA MARRE
Francis NACHON	Caporal-chef	CIS LA MARRE
Alexandre DELACROIX	Caporal	CIS DOLE
Anthony GRILLOT	Caporal	DD SIS
Antoine GENTET	Caporal	CIS LONS-LE-SAUNIER
Aurélien OLIVIER	Caporal	CIS POLIGNY
Etienne PROST	Caporal	CIS CHAMPAGNOLE
Julian BOURNY	Caporal	CIS CHAMPAGNOLE
Kevin DORNIER	Caporal	DD SIS
Lucas BERREZ	Caporal	CIS MOIRANS EN MONTAGNE
Sandrine BAILLY	-	DD SIS

Article 5 : Les personnels suivants titulaires de la formation Opérateurs de Coordination Opérationnelle en PC Tactique, sont désignés en qualité d'Opérateurs de Coordination Opérationnelle en PC Tactique.

Noms – Prénoms	Grades	Affectation
Eric MOREL	Lieutenant	CIS CHAMPAGNOLE
Jean-Paul JEANNOT	Lieutenant	CIS BLETTERANS / PA ARLAY
Olivier MATHOT	Lieutenant	CIS VOITEUR
Stéphane BASIN	Lieutenant	CIS BEAUFORT
Jean-Marc DOUVRE	Adjudant-chef	CIS SAINT-CLAUDE
Fabien PERRET	Adjudant	CIS BLETTERANS
Franck VIONNET	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
François GUIGNAT	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
Jean-Etienne PETIOT	Adjudant	CIS BLETTERANS / PA ARLAY
Jean-Marie GUYON	Adjudant	CIS LE FINAGE
Nicolas LOMBART	Adjudant	CIS CHAMPAGNOLE
Sébastien VIDOTTO	Adjudant	CIS LA VALLIERE
Julien CAMELIN	Sergent-chef	CIS MOREZ
Olivier BAILLY	Sergent-Chef	CIS CLAIRVAUX
Florence BORNIER	Sergente	CIS CHAUSSIN
Jérôme RAVENET	Sergent	CIS BLETTERANS
Marc CARTRET	Sergent-chef	CIS SELLIERES
Stéphane PARIS	Sergent	DDISIS
Thomas PEGUILLET	Sergent-chef	CIS LA MARRE
Francis NACHON	Caporal-chef	CIS LA MARRE
Alexandre DELACROIX	Caporal	CIS DOLE
Anthony GRILLOT	Caporal	DDISIS
Antoine GENTET	Caporal	CIS LONS-LE-SAUNIER
Aurélien OLIVIER	Caporal	CIS POLIGNY
Etienne PROST	Caporal	CIS CHAMPAGNOLE
Julian BOURNY	Caporal	CIS CHAMPAGNOLE
Kevin DORNIER	Caporal	DDISIS
Lucas BERREZ	Caporal	CIS MOIRANS EN MONTAGNE
Sandrine BAILLY	-	DDISIS

Article 6 : Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et participer aux actions et missions spécifiques en fonction de l'Ordre de Base National des Systèmes d'Information et de Communication de la Sécurité Civile ;

Article 7 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification et publication ;

Article 8 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du SDIS et de la Préfecture.

Fait à Montmorot, le 29 MAI 2020

Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Départemental des Services  
d'Incendie et de Secours du Jura,

Colonel Hors Classe Hervé JACQUIN